



## Abonnement téléphonie mobile

Par **ardennes**, le **03/02/2009** à **03:02**

bonjour

malgré le fait que je ne sois pas vraiment surprise, je suis quand même en colère :

il y a deux ans j'ai reçu en cadeau un portable avec abonnement forfait bloqué.

il vient de passer les 24 mois donc à priori pas de problèmes en vue pour changer ou résilier !!!!

que de mauvaises surprises : je me suis rendue compte que mon forfait dépassait largement mes besoins. Résultats j'ai un crédit d'appel qui s'est cumulé (que je trouve important : 120 euros)

Or, je voudrais reprendre un abonnement plus adapté à mes besoins dont moins cher en cout mensuel et toujours chez SFR. Or, SFR ne veut pas reporter le crédit ou alors seulement la moitié. Le reste sera perdu...

ou bien mon cher opérateur me laisse le choix de consommer, consommer, consommer mes communications pour les épuiser... dois-je donc en conclure que je n'ai pas d'autre choix que de la consommation forcée ?

téléphoner pour téléphoner, parler pour ne rien dire ?

je trouve cela lamentable et révoltant.

Cet opérateur se vante pourtant sur son site de "PROMOUVOIR UNE UTILISATION RESPONSABLE ET CITOYENNE DU MOBILE" et d'avoir une politique de gestion en faveur de ses clients ! Je doit être idiot mais je n'ai pas encore compris leur fonctionnement.

De qui se moque -t-on ?

Ai-je raison d'insister dans ma demande ?

merci de votre aide.

cordialement

ardennes.